

M
Le Comte de Saxe
Le Roy, place du Louvre, a prêté
possessory des tableaux déposés
par les héritiers de Hoffmann

Bruxelles, le 18 de novembre 1769
pour moi, Dubost

[Signature]

DUBOST
NOTAIRE
RUE MONTROYER 2
(AVENUE DES ARTS)
BRUXELLES

reçu les 8 tableaux le 18 N^o 1169

Bruxelles, le 11 Décembre 1919.

Monsieur le Notaire,

Vous nous permettons de vous confirmer nos lettres des 8 et 30 Octobre dernier par lesquelles nous vous avons fait part de la décision de notre collège de ne pas accepter les 8 tableaux légués à l'Etat belge par Mademoiselle Stephanie de Hoffmann.

Vous vous souvenez que, en conséquence, de vous vouloir bien donner des instructions pour que ces œuvres soient retirées sans retard au local de notre Secrétariat, 9 rue du Musée.

Veillez agréer, Monsieur le Notaire, l'assurance de notre haute considération.

Copie

2

5290/94

expédié le 31-8-19.
confirmé par lettre du 11 décembre 19

30 octobre

19.

6

Monsieur le Notaire,

Nous avons l'honneur de vous confirmer notre lettre du 8 octobre courant par laquelle nous vous avons fait part de la décision de notre Collège de ne pas accepter les 8 tableaux légués à l'Etat Belge par Mlle Stéphanie de Hoffmann.

Nous vous serions obligés de vouloir bien donner des instructions pour que ces oeuvres soient retirées le plus tôt possible au local de notre Secrétariat.

Veillez agréer, Monsieur le Notaire, l'assurance de notre haute considération.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire et Membre, Le Président ff.

S.S.

FP

F.C.

Monsieur le Notaire DUBOST,

BRUXELLES.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 660

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 20 octobre 1919.

Messieurs,

J'ai pris bonne note de votre communication du 8 octobre 1919, N° 5290, me notifiant le refus voté par votre collègue des diverses oeuvres d'art lèguées à l'Etat par Melle Stéphanie de Hoffmann.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE, a. i.,

Boguet

A la Commission Directrice des Musées Royaux de
Peinture et de Sculpture.

expédié le 9 8/11

Monsieur le Notaire,

Notre Collège en sa séance d'hier a décidé de ne pas accepter le legs fait par Mademoiselle de Hoffmann des 8 tableaux suivants à l'intention des musées ancien et moderne et du musée Wiertz :

1. Cygnes effrayés par des chiens (d'après Snyder)
2. Venus couchée et deux satyres. (d'après Titien)
3. Lucrèce recevant les présents de Tarquin.
4. Lucrèce se regardant, panneaux décoratifs (en pendant)
5. Portrait d'un enfant coiffé d'une toque.
6. Deux portraits par Wiertz.
- 7.
8. Un portrait par Leonard, élève de Wiertz.

Nous vous prions, en conséquence, Monsieur le Notaire, de vouloir bien faire retirer lesdits tableaux le plus tôt possible au local de notre Secrétariat.

Recevez, Monsieur le Notaire, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire et membre, Le résident f.

Monsieur le Notaire Lubost,

BRUXELLES.

empire 9 J 19

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission directrice a examiné les 6 tableaux légués à l'Etat Belge par Mademoiselle de Hoffmann à l'intention des Musées ancien et moderne et du Musée Wiertz .

Notre Collège a décidé de ne pas accepter ces tableaux dont le placement ne présente aucun intérêt quant à la tenue générale de nos collections publiques. Nous informons Monsieur le Notaire Dubost de cette décision.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de votre haute considération.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire et Membre, Le Président,

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts.

BRUXELLES.

(2)

Tableaux copiés aux Musées Royaux
par M^{lle} de Hoffmann

- X 1) Cygnes français par des chiens (Snyders)
- X 2) Venus couchée et 2 satyres (Ecole du Titien?)
- X 3) Lucrèce recevant les présents de Tarquin } jamais
X 4) Lucrèce se fendant le sein } diorais
- X 5) Portrait d'un enfant coiffé d'une toque
- X 6) Portrait de M^{lle} de Hoffmann par ~~Van der Kerkove~~
(~~M^{lle} de Hoffmann!~~) Léonard
- X 7) 2 Portraits
- X 8) par Wierix (Musée Wierix)

11 6 5 — —

MINISTÈRE
VAN
WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN

Bruxelles, le 2 septembre 1919.

BEHEER
VAN
MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES
ARTS.
Sectie
N° 660
BIJELAGE

Messieurs,

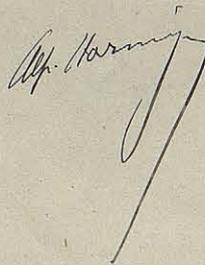
Handwritten: 270

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Melle Stéphanie^{de} Hoffmann a légué à l'Etat Belge plusieurs tableaux à l'intention des Musées ancien et moderne et du Musée Wiertz à Bruxelles.

Ces oeuvres d'art pourront être transportées au secrétariat de votre Collège aux fins d'examen. Je vous prie de vous mettre directement en relations avec M. le notaire Dubort, 2 rue Montoyer à Bruxelles, en l'avertissant quelques jours à l'avance des jour et heure auxquels vous désirez que les tableaux vous soient remis.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée,

Le Ministre,



A la Commission directrice
des Musée Royaux de Peinture et de Sculpture

BRUXELLES.